

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 14 novembre 2016, à 20h00

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 9040, rue Wilfrid-Gauthier (lot 4 608 248), dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 113)
3. Approbation de procès-verbaux.
4. Approbation d'une liste de comptes à payer. (G5 213 N1048)
5. Courte échéance prévue pour les règlements numéros 1066, 1087, 1146, 1149, 1151, 1178, 1309, 1348, 1357, 1358, 1367, 1368, 1382, 1384, 1396, 1415, 1418, 1427, 1438, 1443, 1484, 1490, 1504, 1578, 1635, 1770, 1771, 1772, 1776, 1805, 1987 et 2043 relativement à une émission d'obligations datée du 30 novembre 2016 au montant de 15 393 000 \$. (G5 215 N15299)
6. Émission d'obligations datées du 30 novembre 2016 pour un montant de 15 393 000 \$. (G5 215 N15299)
7. Acceptation provisoire de travaux.
8. Acceptation finale de travaux.
9. Aide financière pour une demande présentée dans le cadre du Fonds de la relève agricole de Mirabel par « Ferme Julien Huot », située au 14141, côte des Corbeil, dans le secteur de Saint-Augustin. (G5 500 N197)
10. Aide financière pour une demande présentée dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, du Fonds de développement des territoires par « Accès Accueil Action Basses-Laurentides » pour le projet « ABL Immigration » (PSPS-2016-07). (G5 500 N15193 #98372)
11. Aide financière dans le cadre du Pacte rural pour une demande présentée par l'« Association des Maisons des jeunes de Mirabel », dans le projet intitulé « Terrain de basketball à la Maison des jeunes de Saint-Benoît » (PR-2016-11-01). (G5 500 N12963 #98373)
12. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme « Fonds chantiers Canada-Québec – Volet des Petites Collectivités », pour l'aménagement d'une surface synthétique sur le terrain de soccer du parc Victor-Lapointe, dans le secteur de Saint-Canut et pour le remplacement du système de réfrigération de l'aréna du Val-d'Espoir, dans le secteur de Saint-Janvier. (G5 500 N15295)
13. Acceptation de la tarification de « Desjardins Sécurité financière » concernant les assurances collectives pour l'année 2017. (G4 413)
14. Modification à la Politique de remboursement pour les frais d'activités aquatiques. (G5 213 N11031)
15. Soumission relative au nettoyage et colmatage de chambres d'aqueduc. (X3 511 103 140 U3 N15284 #98144)

16. Soumission relative à un mandat de services professionnels d'ingénierie pour la réalisation des plans et devis incluant la surveillance des travaux relatifs aux infrastructures municipales, soit le réseau d'eau entre les rues J.-A.-Bombardier et Louis-Joseph-Papineau, dans le secteur de Saint-Janvier. (2016-093) (X3 511 U3 N14547)
17. Soumission relative à la fourniture et livraison d'équipement d'entretien ménager. (2016-095) (G6 112 U3 N15203)
18. Soumission relative à des travaux de conciergerie à l'aréna Jean-Laurin et dans les locaux du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, dans le secteur de Saint-Augustin. (2016-094) (G7 311 102 140 U3 N2801)
19. Soumission relative à la fourniture de deux serveurs, soit un SAN et un switch 2016. (2016-097) (G6 112 U3 N15298)
20. Soumission relative à la fourniture de deux (2) NAS Buffalo 2016. (2016-096) (G6 112 U3 N15297)
21. Soumission relative à la fourniture d'un bâtiment de type B.U.T. pour le dégrilleur situé au 13750, chemin Saint-Simon, dans le secteur de Saint-Canut. (2016-098) (G7 115 U3 N15206)
22. Modification de la résolution numéro 196-03-2016 intitulée *Soumission relative à un mandat de services professionnels concernant le remplacement et/ou la réhabilitation de conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et prolongement d'aqueduc et d'égout pluvial sur la rue Turcot, entre les rues Charles et Labonté et sur la rue Provost, entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue de la Bretagne, dans le secteur de Saint-Janvier, afin d'ajouter un délai relatif à une attestation quant à la conformité du projet.* (2016-020) (X3 U3 N15176)
23. Acquisition à titre de rue, y incluant les infrastructures, du lot 5 860 579 (rue Jacques-Cartier), dans le secteur du Domaine-Vert Nord, de « Groupe L'Héritage inc. ». (X3 100 N15186)
24. Acceptation d'une promesse d'achat concernant une partie du lot 2 811 476, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (G7 100 N15223)
25. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 4 966 097 (rue de la Tourmaline), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14834 #98239)
26. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 5 108 307 (rue du Jade), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14746 #98246)
27. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 4 966 096 (rue de la Tourmaline), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14834 #98275)
28. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 4 966 079 (rue de la Topaze), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14877 #98281)
29. Signature d'une entente relative au projet intégré sur les lots 5 933 050 à 5 933 075, en bordure de la rue Jacques-Cartier, dans le secteur du Domaine-Vert Nord, avec « Groupe L'Héritage inc. » (X6 310 U4 N15143)
30. Signature de l'addenda numéro 1 à l'entente intervenue avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement au Fonds de développement des territoires ». (G5 510 U4 N1155 #91003)
31. Signature de l'avenant 2016-01 au contrat de prêt intervenu entre le Gouvernement du Québec et le Centre de développement de Mirabel

concernant les modalités pour l'établissement d'un Fonds local d'investissement (FLI). (G5 214 103 U4 N950 #91506)

32. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2147 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
  - créer la zone H 5-80 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones C 5-9 et H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut;
  - agrandir la zone C 5-9 à même une partie de la zone H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut;
  - modifier l'article 8.2.12 du règlement de zonage portant sur des normes particulières d'affichage afin d'y assujettir la zone C 12-88, dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
  - agrandir la zone P 7-6 à même une partie de la zone C 7-135, dans le secteur de Saint-Janvier;
  - permettre les projets intégrés, les entrées charretières d'un maximum de 12,6 mètres de largeur, les stations-services sur le même terrain que d'autres bâtiments principaux ainsi que les conteneurs de matières résiduelles et les quais de chargement et déchargement en marge avant dans la zone C 5-9, dans le secteur de Saint-Canut;
  - permettre les habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 32 logements et les habitations multifamiliales jumelées d'un maximum de 12 logements dans la zone H 5-78, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
33. Adoption du règlement numéro U-2124 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
  - restreindre dans les zones suivantes du secteur de Saint-Janvier le nombre maximal d'endroits destinés à certains usages identiques de la classe F, à savoir les postes d'essence et les établissements combinant un magasin de type dépanneur et un poste d'essence de la classe F-1 ainsi que les stations-services et les établissements d'entretien de véhicules automobiles de la classe F-2 pour les limiter :
    - à 2 établissements de l'un ou l'autre de ces usages (F-1 ou F-2) dans la zone C 7-51;
    - à 1 établissement de l'un ou l'autre de ces usages (F-1 ou F-2) dans la zone C 7-135;
    - à 1 établissement de l'un ou l'autre de ces usages (F-1 ou F-2) dans la zone C 7-2;
  - retirer dans la zone C 7-51 tous les usages de la classe F-9, soit les ateliers d'entretien de véhicules automobiles de promenade et de camionnettes, (mécanique, électricité, débosselage, peinture, traitement anticorrosion, etc.). (G8 400)
34. Adoption du règlement numéro 2131 modifiant le règlement numéro 766 intitulé « Concernant la nomination de toutes personnes autorisées à délivrer un constat d'infraction », afin d'autoriser des personnes additionnelles et afin de modifier certaines appellations quant au titre de certains employés. (G8 400)
35. Adoption du règlement numéro U-2138 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
  - agrandir la zone H 7-66 à même une partie de la zone C 7-51, dans le secteur de Saint-Janvier;
  - créer la zone C 10-70 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones H 10-34 et RU 4-49, dans le secteur de Saint-Augustin;
  - mettre en place de nouvelles normes pour les zones tampons à aménager entre les usages commerciaux ou industriels et une propriété résidentielle. (G8 400)
36. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de Michel Touchette concernant le lot

5 909 559, sis au 16151, montée Guénette, dans le secteur de Saint-Antoine.  
(X6 112 103)

37. Dénomination de parcs. (X6 600 N217)
38. Adoption du budget du Conseil intermunicipal de Transport Laurentides, pour le service de transport régulier et pour l'exploitation des trains de banlieue, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017. (G3 312 N4342)
39. Adoption du budget du Conseil intermunicipal de Transport Laurentides, pour le service de transport adapté, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017. (G3 312 N4342)
40. Approbation des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale du Parc du Domaine-Vert, pour l'exercice financier 2017. (G3 312 N1039)
41. Politique relative l'octroi de subvention pour le déneigement de rues non municipalisées et ouvertes au public dans la municipalité. (G5 500 N3737)
42. Implantation d'un REER collectif. (G4 412 N15291)
43. Interdiction de stationner sur une partie de la rue Gabrielle-Roy, d'un seul côté, dans le secteur de Saint-Janvier. (X3 310 N136)
44. Engagement de la Ville auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDEL) concernant la construction d'un nouveau poste de pompage, dans le cadre des infrastructures municipales sur la rue du Héron, dans le secteur de Saint-Canut. (X3 S11 N14964)
45. Adoption du rapport d'activités du schéma de couverture de risques en incendie. (X2 200 U4 N11625)
46. Approbation du mémoire de la Ville de Mirabel relativement à la consultation menée auprès des municipalités rurales de la Communauté métropolitaine de Montréal. (X3 U6 N15304)
47. Demande de « Mercedes-Benz Blainville » et « Pétro-Canada » auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec relativement au réaménagement du chemin de la Côte-Nord, entre la sortie du kilomètre 23 et le boulevard de la Grande-Allée, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (X3 211 S11 N14189)
48. Appui à l'Association nationale des camionneurs artisans inc. relativement à une demande auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports. (X3 300 U4 N12232)
49. Appui à la Municipalité de Saint-Mathieu relativement à son opposition à l'assujettissement des organismes à but non lucratif au Projet de loi numéro 56 *Loi sur la transparence en matière de lobbying*. (G3 312)
50. Appui au Regroupement pour un Québec en santé relativement à des investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur et à une diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé. (G3 300)
51. Dépôt de documents.
52. Affaires nouvelles.
53. Parole aux conseillers.
54. Période de questions.
55. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate